Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 188

Artikel: Des infirmières ou des infirmiers?
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016043

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le personnel hospitalier, ou l'impasse du Centre hospitalier universitaire vaudois

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), et en particulier ses dimensions, ont fait l'objet, depuis plus de dix ans, de débats importants au parlement vaudois.
Dans une première approche du problème, nous faisions le point (DP 185) des multiples revirements des autorités et des spécialistes à propos d'une réalisation qui, si elle s'appuie sur un plan hospitalier, a été conçue en l'absence d'une politique globale de la santé.

L'un des problèmes les plus importants soulevés par la conception du CHUV est celui de la formation et de la relève du personnel hospitalier. Là, les données précises existent, fournies en particulier par l'Office de statistiques du canton de Vaud (« Le personnel soignant », étude socio-démographique et prévisionnelle, octobre 1971). Nous les traduisons ci-dessous et proposons les développements indispensables.

Des infirmières ou des infirmiers?

Au cours des dix dernières années les besoins en personnel infirmier se sont fortement accrus. Alors qu'en 1962, les hôpitaux vaudois employaient 1240 infirmiers(ères) diplômés, ce chiffre passe à 2020 en 1971. Malgré cet accroissement d'environ 40 % le canton se trouve en situation de pénurie. Une étude prospective pour 1980 permet d'établir que 3300 infirmiers(ères) seront nécessaires (60 % d'augmentation par rapport à 1971). Nous pensons que l'augmentation des besoins est essentiellement due à la présence du CHUV parce qu'un hôpital universitaire utilise actuellement 775 personnes pour 1000 malades, alors qu'un hôpital classique, 321 personnes pour 1000 malades. Il est donc légitime de se demander s'il existe un moyen pour le canton de satisfaire les besoins croissants en personnel. La pénurie actuelle a des causes multiples, dont il faut être conscient si l'on veut tenter de réagir. La première cause, fondamentale mais trop souvent ignorée, est démographique. Le phénomène de vieillissement de la population (défini comme l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans une population) a, entre autres conséquences, d'augmenter les besoins en lits d'une part et de diminuer la base de recrutement du personnel infirmier. L'effectif de la population âgée de plus de soixante-cinq ans a augmenté deux à deux fois et demie plus rapidement que la population globale depuis 1900.

Il se trouve donc qu'aujourd'hui un lit sur deux de l'ensemble des lits d'hospitalisation et d'hébergement est occupé par une personne âgée. Le personnel infirmier, en conséquence toujours plus indispensable, se recrute donc dans une population active qui diminue virtuellement dans le canton (voire même en Suisse). Sa composition, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est la suivante : 66 % de femmes célibataires, 6 % de sœurs, 12 % de femmes mariées, 11 % d'hommes, 4 % autres. Un tiers est d'origine vaudoise, un tiers confédérée et un tiers étrangère ce qui témoigne de notre dépendance vis-à-vis des pays voisins. Le personnel jeune est très important (64,8 % entre vingt et trente ans), surtout parmi les étrangers. La densité de personnel soignant est actuellement d'environ 390 pour 100 000 habitants mais devrait atteindre la norme de 700 pour 100 000 en 1980. Les densités par rapport à la population d'une part, aux malades d'autre part, diffèrent fortement selon les zones hospitalières. La zone de Lausanne est très nettement en tête.

Les experts nous ont fait remarquer que la pénurie est une notion relative. Car, bien que le nombre de diplômes délivrés se soit accru ces dernières années, on assiste conjointement à une diminution de la durée d'activité moyenne dans les établissements hospitaliers. Cette durée d'activité est aujourd'hui de deux ans environ (le taux de rotation est, pour une année, de 30 %).

Une autre cause importante est celle du retard pris par le canton en matière de formation du personnel infirmier. La capacité actuelle des écoles d'infirmières est de 270 places. Ce chiffre est insuffisant et il est urgent d'engager une politique de décentralisation dont l'objectif serait d'élargir le recrutement et de stabiliser les effectifs. Deux écoles d'infirmières-assistantes sont en voie d'achèvement, Morges et Vevey, chacune d'une capacité de soixante diplômés par an. D'autres écoles doivent être prévues dans les zones d'Yverdon et de Nyon notamment. Il faudrait donc donner une priorité aux constructions d'écoles plutôt qu'à celles des hôpitaux si l'on veut éviter de perpétuer la sous-utilisation actuelle de certains bâtiments hospitaliers.

Moyens d'action

Le recours à la formation massive d'infirmières-assistantes ne sera pas suffisant à lui seul pour satisfaire les futurs besoins. Il est indispensable que l'action porte à divers niveaux. Deux solutions encore insuffisamment exploitées devraient être envisagées : l'utilisation de personnel à temps partiel et la formation d'infirmiers.

Les réticences à l'engagement de personnel à temps partiel sont nombreuses. Elles proviennent

essentiellement de préjugés et de la rigidité de l'organisation hospitalière. Cette solution aurait l'avantage de récupérer une main-d'œuvre ayant quitté la profession par suite de mariage et qui, libérée des soucis d'éducation, serait disposée à accorder à dates et heures fixes un peu de son temps.

Concernant les infirmiers, rappelons qu'ils ne représentent actuellement qu'environ 11 % du personnel soignant et qu'ils sont essentiellement employés en psychiatrie.

Il faut reconnaître qu'auprès du public l'image de la profession est encore profondément féminine; on imagine moins des hommes au chevet des malades que dans un travail technique ou administratif. La situation est donc telle qu'en pleine période de pénurie, la tradition nous impose, en matière de recrutement, de nous passer de la moitié de la population active. C'est pour le moins paradoxal, d'autant plus que la durée moyenne d'activité dans la profession est beaucoup plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Ainsi donc, on a pu calculer qu'un recrutement systématique de 15 à 20 % d'hommes conduirait à des effectifs masculins et féminins pratiquement semblables en une génération environ. Il nous apparaît donc qu'il serait souhaitable que des efforts sérieux soient entrepris, tant pour valoriser la profession d'infirmier que pour justifier aux yeux du malade cette évolution nécessaire.

La relève de personnel soignant qualifié est une préoccupation importante qui ne doit pas pourtant faire oublier celle de la relève des emplois délaissés par les indigènes et occupés par de nombreux travailleurs étrangers : nous voulons parler du personnel de maison. La proportion d'étrangers dans cette catégorie est de 50 à 70 % mais il est bon de remarquer qu'il sera toujours plus difficile de renouveler les effectifs car la mobilité sociale qui les caractérise est telle qu'une petite partie seulement de leurs enfants accepteront peut-être de faire ce travail.

LE PERSONNEL SOIGNANT PAR TYPES DE DIPLOMES ET SELON L'ORIGINE [1]

	Vaud	*Suisse*	*Etranger*	*Total*	*%*
Soins généraux	404	430	418	1 252	63
Psychiatrie	62	79	95	236	12
HMP	46	71	41	158	8
Infirmières-assistantes	38	38	45	121	6
Aides hospitalières	26	11	10	47	2
Sages-femmes	34	22	17	73	4
Physiothérapeutes	22	21	54	97	5
Totaux	632	672	680	1 984	100
%	32	34	34	100	

1 Etablissement hospitalier vaudois, janvier 1970.

LE PERSONNEL SOIGNANT POUR 10 000 HABITANTS PAR ZONE HOSPITALIÈRE

Zone	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	Moyenne
Densité pour 10 000 habitants	37,3	12,2	14,3	20	30	16,6	8,5	9,7	26
Indice	144	47	55	77	116	64	33	37	100

Zone I :	Lausanne et environs	Zone V :	Cossonay/Orbe/La Vallée
Zone II :	Morges/Aubonne	Zone VI :	Yverdon/Sainte-Croix
Zone III :	Vevey/Montreux	Zone VII :	Payerne/Avenches/Moudon
Zone IV :	Rolle/Nyon	Zone VIII :	Aigle/Pays d'Enhaut

EFFECTIF DU PERSONNEL SOIGNANT ET PROPORTIONS PAR ZONE HOSPITALIÈRE

Zone	I	II	III	VI	V	VI	VII	VIII	Total
Effectifs	1 350	60	117	142	105	89	24	71	1958
% total	69 %	3 %	6 %	7 %	5 %	5 %	1 %	4 %	100 %
Population (en milliers)	239	34	66	32	35	43	28	30	507
% total	47 %	7 %	13 %	6 %	7 %	8 %	6 %	6 %	

● La comparaison des lignes 2 et 4 est particulièrement significative : 69 % du personnel soignant s'occupe du 47 % de la population vaudoise à Lausanne et environs.